



Projet d'affinerie de plomb sur le site de REVIVAL

--
À Castine en Plaine (14)

--
Dossier d'autorisation environnementale
PJ n°61 : Etat de la pollution des sols



Rapport n°131818 | version A – mercredi 27 août 2025
Projet suivi par Elsa LE PRIEUR – 06.03.93.08.58 – elsa.leprieur@anteagroup.fr

Sommaire

1. Préambule	4
2. Etat de la pollution des sols.....	5
2.1. Synthèse du contexte historique.....	5
2.2. Synthèse des données existantes.....	6
2.3. Investigations réalisées dans le cadre du présent dossier	9
2.3.1. Descriptions des sondages.....	11
2.3.2. Programme analytique.....	12
2.3.3. Résultats des analyses de sol	13
3. Conclusion	14

Table des figures

Figure 1 : Cartographie de synthèse des investigations HPC d'avril 2019 (HPC-F 2A/2.19.5249)	10
Figure 2 : Localisation des sondages réalisés pour le présent rapport et dans le rapport IED de 2019	11
Figure 3 : Synthèse des teneurs mesurées dans les sols à proximité des installations IED	13

Table des tableaux

Tableau 1 : Liste des études antérieures consultées	6
Tableau 2 : Résultats du diagnostic de 1999	7
Tableau 3 : Résultats du diagnostic de 2000	8
Tableau 4 : Résultats du diagnostic de 2019	9
Tableau 5 : Synthèse des investigations menées	11
Tableau 6 : Descriptif du programme analytique réalisé sur les échantillons de sols – Campagne du 13 septembre 2024	12
Tableau 7 : Synthèse de l'état des milieux	13

1. Préambule

Dans le cadre du CERFA n°15964*03 relatif à la Demande d'autorisation environnementale (Articles R.181-13 et suivants du code de l'environnement), et compte tenu des caractéristiques du projet de des pièces complémentaires sont à joindre.

En particulier, le chapitre IV de la section « *Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet* » du CERFA précise que : IV. Si l'installation pour laquelle vous demandez l'autorisation environnementale est une installation soumise à garanties financières pour les installations mentionnées à l'article R. 516-1 :

- P.J. n°60. – Le montant des garanties financières exigées à l'article L. 516-1 [8° du I. de l'article D. 18115-2 du code de l'environnement] ;
- P.J. n°61. – Lorsque le dossier est déposé dans le cadre d'une demande de modification substantielle en application de l'article L. 181-14, l'état de pollution des sols prévu à l'article L. 512-18 du code de l'environnement [1er alinéa du 6° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement] ; Se référer à l'annexe I

Aujourd'hui, REVIVAL projette de compléter son actuelle ligne de traitement de batteries par une affinerie de plomb, cette activité réglementée au titre de la rubrique IED 3250 (Transformation de métaux et alliages non ferreux) et constitue une modification substantielle en application de l'article L.181-14 : l'état de pollution des sols est requis dans le cadre du dossier de DAE.

L'annexe 1 du CERFA précise le périmètre d'analyse de la PJ61 :

« *P.J. n°61. - Lorsque le dossier est déposé dans le cadre d'une demande de modification substantielle en application de l'article L. 181-14, l'état de pollution de pollution des sols prévu à l'article L. 512-18 du code de l'environnement [1er alinéa du 6° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement]. Lorsque cet état de pollution des sols met en évidence une pollution présentant des dangers ou inconvénients pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques ou de nature à porter atteinte aux autres intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement, le pétitionnaire propose [6° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement] :*

- *Soit les mesures de nature à éviter, réduire ou compenser cette pollution ainsi que le calendrier correspondant qu'il entend mettre en œuvre pour appliquer ces mesures ;*
- *Soit le programme des études nécessaires à la définition de telles mesures »*

2. Etat de la pollution des sols

2.1. Synthèse du contexte historique

Le site REVIVAL est implanté sur le territoire de la commune de Rocquancourt depuis 1914.

En 1968, la société Guy Dauphin Environnement reprend une partie de l'ancienne mine de May-sur-Orne et installe une première installation de traitement : un broyeur à tournures et une presse à ferrailles.

En 1975, le site GDE poursuit son développement par l'implantation d'ateliers de stockage de métaux et de transformateur aux PCB, une presse à cisaille ainsi qu'une station-service.

En 1976, la société met en place un broyeur.

Une imperméabilisation du site est entreprise en 1985 par la mise en place de dalles en béton au droit de l'ensemble des aires de stockage.

En 1992, la société met en place une nouvelle activité de recyclage des batteries.

En janvier 1996, l'activité de traitement des papiers - cartons est mise en place, puis celle du traitement des plastiques en janvier 1998 et enfin un centre de tri est ouvert en 1999 (celui-ci sera modernisé en 2006).

En juin 2000, une unité de flottation est installée sur le site pour la valorisation des résidus de broyage lourds.

En 2002, trois piézomètres sont installés sur le site pour le contrôle et le suivi de la qualité des eaux souterraines (Pz1 à Pz3).

En avril 2008, la société met en place un séparateur densimétrique pour développer la valorisation énergétique des résidus de broyages via les cimentiers et initie son activité de traitement des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

En septembre 2009, l'unité de recyclage des batteries est améliorée avec notamment l'installation d'un cristallisoir pour la production de sulfate de sodium à partir de l'acide sulfurique contenu dans les batteries.

2022 : Rachat par le Groupe DERICHEBOURG : nouvelle entité REVIVAL DERICHEBOURG.

Tout au long de cette période le site REVIVAL a poursuivi son développement, notamment par la modernisation de ses installations et procédés de traitement des déchets entrants.

2.2. Synthèse des données existantes

Au droit de l'ensemble du site exploité par REVIVAL, plusieurs études environnementales ont été réalisées :

Tableau 1 : Liste des études antérieures consultées

Date	Emetteur	Donneur d'ordre	Titre / Missions réalisées	Référence	Consultation
14/12/1999	Dames et Moore	Groupe Ecore (ex GDE)	Diagnostic initial des sols / Etude historique et documentaire et diagnostic initial.	43935-001-412	Non – extrait du rapport HPC (2A/2.19.5249a0)
22/11/2000	URS		Investigations complémentaires et ESR / Diagnostic complémentaire couvrant les zones non investiguées lors du diagnostic initial et Evaluation Simplifiée des Risques (ESR).	40670-003-412	Non
24/09/2009	INOVADIA		Caractérisation physique des sols / Investigation de reconnaissance qualitative des sols à la demande de la DREAL portant sur la présence ou non de résidus de broyage.	C/09-046	Non
04/12/2019	HPC Envirotec		RAPPORT DE BASE PREVU PAR LA DIRECTIVE IED / Etude historique et documentaires (INFOS), diagnostic des milieux sols et eaux souterraines (DIAG).	HPC-F 2A/2.19.5249a0	Document complet

En dernier lieu, ENVISOL a réalisé un diagnostic de l'état initial dans le cadre de l'extension du périmètre IED envisagé par le projet en date du 02 octobre 2024.

Une synthèse est proposée dans les paragraphes ci-après.

Les tableaux suivants synthétisent les résultats obtenus à l'issue des études antérieures :

Tableau 2 : Résultats du diagnostic de 1999

Nature des études (1/3)	Date des opérations	Auteurs	Références du rapport
Diagnostic initial des sols	14 décembre 1999	Dames et Moore	Rapport 43935-001-412
⇒ Principaux résultats :	<p>➤ Etude historique et documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ site initialement exploité par la SMN (société Métallurgique Normande) qui exploitait une mine de fer jusqu'en 1966 ➤ reprise du site par Guy Dauphin en 1967 pour une activité de recyclage de métaux, remblayage du site par les déblais miniers laissés par l'exploitation de la SMN, installation d'un broyeur à tournures et d'une presse à ferrailles ➤ à partir de 1967 et jusqu'à 1985, implantation progressive de plusieurs installations : atelier, stockage de métaux et de transformateurs aux PCB, casse fonte, broyeur automobile (1976 - installation IED 3532), presse cisaille, station-service, ➤ en 1985, mise en place de dalles bétonnées au droit de toutes les aires de stockage, ➤ en 1992, implantation de l'actuelle unité de recyclage des batteries (installation IED 3510, rubrique IED principale du site, et 3550). ➤ installations d'unités de tri de papiers et cartons et collecte sélective. ➤ contexte environnemental : présence d'une nappe d'eaux souterraines à une profondeur d'environ 35 m, alimentant un ancien captage d'eau potable potentiellement utilisable dans le futur, le site étant en dehors de la zone de vigilance définie par un hydrogéologue agréé <p>➤ Investigations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ identification de 18 grandes zones à risque (actuelles ou anciennes) comprenant les cuves de stockage d'hydrocarbures, les séparateurs à hydrocarbures, les aires de stockage de métaux, transformateurs, déchets, les zones d'activité (y compris une zone louée à un démolisseur tiers de 1975 à 1983), et les zones d'entretien et de lavage des camions, ➤ réalisation de 20 sondages de sols à la tarière mécanique (profondeur moyenne : 2,2 m, maximum : 4,0 m) couvrant les zones à risque précitées mais ne couvrant pas l'ensemble des zones à risque identifiées par l'étude des photographies aériennes historiques (prestation limitée à 20 sondages), ➤ Résultats : concernant les sols, au regard des anciennes VCI pour un usage industriel : <ul style="list-style-type: none"> ➤ présence de concentrations élevées en hydrocarbures totaux (9 100 mg/kg) et en cuivre au droit de la zone de stockage des tournures en acier et des copeaux de décolletage (zone 3), ➤ Présence de teneurs significatives en PCB (225 mg/kg), hydrocarbures totaux (15 000 mg/kg) et métaux (plomb : 7 500 mg/kg, cadmium : 86 mg/kg et zinc : 1 100 mg/kg) au droit de l'ancienne zone de la presse cisaille (zone 7), ➤ présence de teneur élevées en arsenic ainsi que de traces en arsenic cadmium et PCB dans la zone de stockage de transformateurs au pyralène et de découpe au chalumeau (zone 10), ➤ présence de traces en PCB au droit de la zone 2 (ancienne zone de stockage de métaux et de transformateurs), ➤ présence généralisée de teneurs élevées en fer et en aluminium, vraisemblablement pour partie d'origine antérieure à l'activité de GDE (mine de fer) ➤ Recommendations : réalisation d'investigations complémentaires afin de déterminer l'étendue des impacts sur les sols et d'évaluer les impacts potentiels sur les eaux souterraines, ainsi que de viser les zones à risque non investiguées. 		

Tableau 3 : Résultats du diagnostic de 2000

Nature des études (2/3)	Date des opérations	Auteurs	Références du rapport
Investigations complémentaires et ESR	22 novembre 2000	URS	Rapport 40670-003-412
⇒ Principaux résultats :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investigations : <ul style="list-style-type: none"> ➤ réalisation de 9 sondages de sols à la tarière mécanique couvrant les zones susceptibles d'être polluées non investiguées lors de la campagne précédente d'analyses : zone du broyeur automobile (installation IED), cuve enterrée de FOD (dépotage), plusieurs aires de stockage de ferrailles et zone de la presse à métaux. ➤ réalisation de 3 prélevements d'eaux souterraines dans les ouvrages existants incluant un éventuel futur forage AEP à environ 0,7 km à l'E NE ainsi qu'un ancien puits minier localisé à environ 0,45 km au NE (ouvrages captant la nappe du Dogger) et d'une source privée localisée à environ 0,5 km à l'E NE (nappe perchée) ➤ analyses des échantillons de sols et d'eaux souterraines pour les paramètres HCT, métaux lourds et PCB ➤ Résultats : <ul style="list-style-type: none"> ➤ concernant les sols, présence de concentrations significatives en plomb, arsenic, cuivre et PCB au droit de l'aire de stockage centrale de ferrailles, et de t'une teneur significative en PCB au droit d'une ancienne aire de stockage de ferrailles, ➤ concernant les eaux souterraines, absence de teneur notable avec présence uniquement de traces en certains métaux, vraisemblablement d'origine régionale (fond géochimique local). ➤ Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur la base des concentrations majorantes de la zone 7, pour un usage industriel, site de classe 2 (à surveiller) pour la présence d'hydrocarbures et de plomb dans les sols avec surveillance recommandée des eaux souterraines, et site de classe 3 (banalisable) pour les PCB dans les sols. ➤ Recommandations : réalisation d'un suivi annuel de la qualité des eaux souterraines en aval du site (trois puits déjà échantillonnés) et précautions pour tous travaux d'excavation pour les travailleurs. 		
Caractérisation physique des sols	Mars 2009	INOVADIA	Rapport C/09-046 du 24 septembre 2009
⇒ Principaux résultats :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contexte : suite à demande de la DREAL, réalisation d'investigations de reconnaissance qualitative des sols afin de constater la présence ou l'absence de résidus de broyage dans les sols. ➤ Investigations : réalisation de 25 sondages entre 2,0 et 6,6 m de profondeur au droit des parcelles visées (AE 5, 10, 15 et 16), absence d'analyses au laboratoire ➤ Résultats : Les investigations ont mis en évidence la présence de remblais hétérogènes avec quelques morceaux de plastiques et d'enrobés sur environ 1,0 m de profondeur au droit des parcelles AE5, 15 et 16 (sondages S1 à S20) ; et des remblais hétérogènes pouvant contenir quelques déchets (brique, verre, bois, caoutchouc, ferraille, câbles, plastiques, clous ou bâche plastique) au droit de la parcelle AE10 jusqu'à au moins 6,6 m de profondeur. ➤ Interprétation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bureau d'étude indique que les investigations réalisées n'ont pas mis en évidence de résidus de broyage au droit des parcelles étudiées. 		

Tableau 4 : Résultats du diagnostic de 2019

BE/Référence rapport	Année	Investigations réalisées et contexte environnemental	Résultats obtenus
HPC / 2A/2.19. 5249a0	2019	<p>Synthèse des études antérieures Etudes historiques et documentaires Diagnostic comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 piézomètres (Pz4, Pz5 et Pz6) en complémentaire des 3 ouvrages existants (Pz1, Pz2 et Pz3) à 50 m de profondeur. • 22 sondages sols (W1 à W26) à une profondeur maximale de 5 m <p><u>Météorologie</u> : vents dominants ouest sud-ouest et précipitation moyennes annuelles de 740 mm environ (station de Carpiquet : moyenne 1981-2010) ;</p> <p><u>Géologie</u> : site localisé dans le flanc sud du synclinal de May-sur-Orne, constitué de Grès de May, Schistes d'Urville et à Calymènes présentant un intérêt minier, recouverte par des calcaires Jurassique d'une épaisseur de 30 à 50 m ;</p> <p><u>Hydrogéologie</u> : deux nappes présentent au droit du site en lien hydraulique, liée à la géologie précédente. La première nappe rencontrée correspond aux calcaires du Bathonien et du Bajocien et est attendue à partir de 39 m de. Cette dernière serait libre mais discontinue, en raison de la différence de perméabilité entre le niveau supérieur du Bathonien et le niveau inférieur du Bajocien.</p> <p><u>Hydrologie</u> : Deux cours d'eaux sont présents dans un rayon de 5 km autour du site : la Laize et L'Orne ;</p> <p><u>Zones naturelles remarquables</u> : 2 ZNIEFF sont présente à proximité du site : 1 de type I à 3,5 km au sud (Bois et Pelouses de Bellengreville), et une de type II à 4,2 km au sud-est (Vallée de l'Orne).</p> <p>Le milieu des eaux souterraines a été jugé comme moyennement vulnérables (nappe libre mais forte profondeur) et fortement sensibles en raison de la proximité avec un captage AEP à 1,1 km aval.</p> <p>Les eaux superficielles sont considérées comme faiblement vulnérables (distance avec le site) et fortement sensibles (usages récréatifs et pêches recensés), tandis que les milieux naturels sont faiblement vulnérables et sensibles (distance avec le site).</p>	<p>Les investigations réalisées mettent en évidence, dans le milieu des sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présence généralisée de teneurs significatives en cadmium (1,01-18,1 mg/kg), plomb (max. 2350 mg/kg), zinc (113-4740 mg/kg) et mercure (0,1-1,4 mg/kg) au droit des installations IED ainsi que du réseau d'eau pluviale associé, au sein de remblais entre 0 m et 1,8 m de profondeur a minima, • la présence de traces ponctuelles de baryum, bore, cuivre, de manganèse, de zinc et de sélénium, (teneurs supérieures au bruit de fond géochimique considéré), des teneurs en arsenic et nickel de l'ordre de grandeur voire inférieures aux valeurs de références. • la présence de teneurs ponctuelles élevées en hydrocarbures (max 19 300 mg/kg), PCB (2,71 mg/kg) et HAP (11 mg/kg) aux abords des bassins de traitement des eaux pluviales au droit du sondage W26, • la présence de substances halogénées dites AOX (0 ± 57 mg/kg) au droit des installations IED ainsi que du réseau d'eau pluviale associé, au sein de remblais entre 0 et 1,3 m de profondeur a minima. Dans le milieu des eaux souterraines, aucune anomalie n'est identifiée, on note toutefois quelques teneurs quantifiées en cuivre et hydrocarbures C10-C40, restant inférieures aux limites de potabilité <p>Dans le milieu des eaux souterraines, aucune anomalie n'est identifiée, on note toutefois quelques teneurs quantifiées en cuivre et hydrocarbures C10-C40, restant inférieures aux limites de potabilité.</p>

La figure suivante présente les résultats obtenus lors du diagnostic d'Avril 2019 d'HPC.

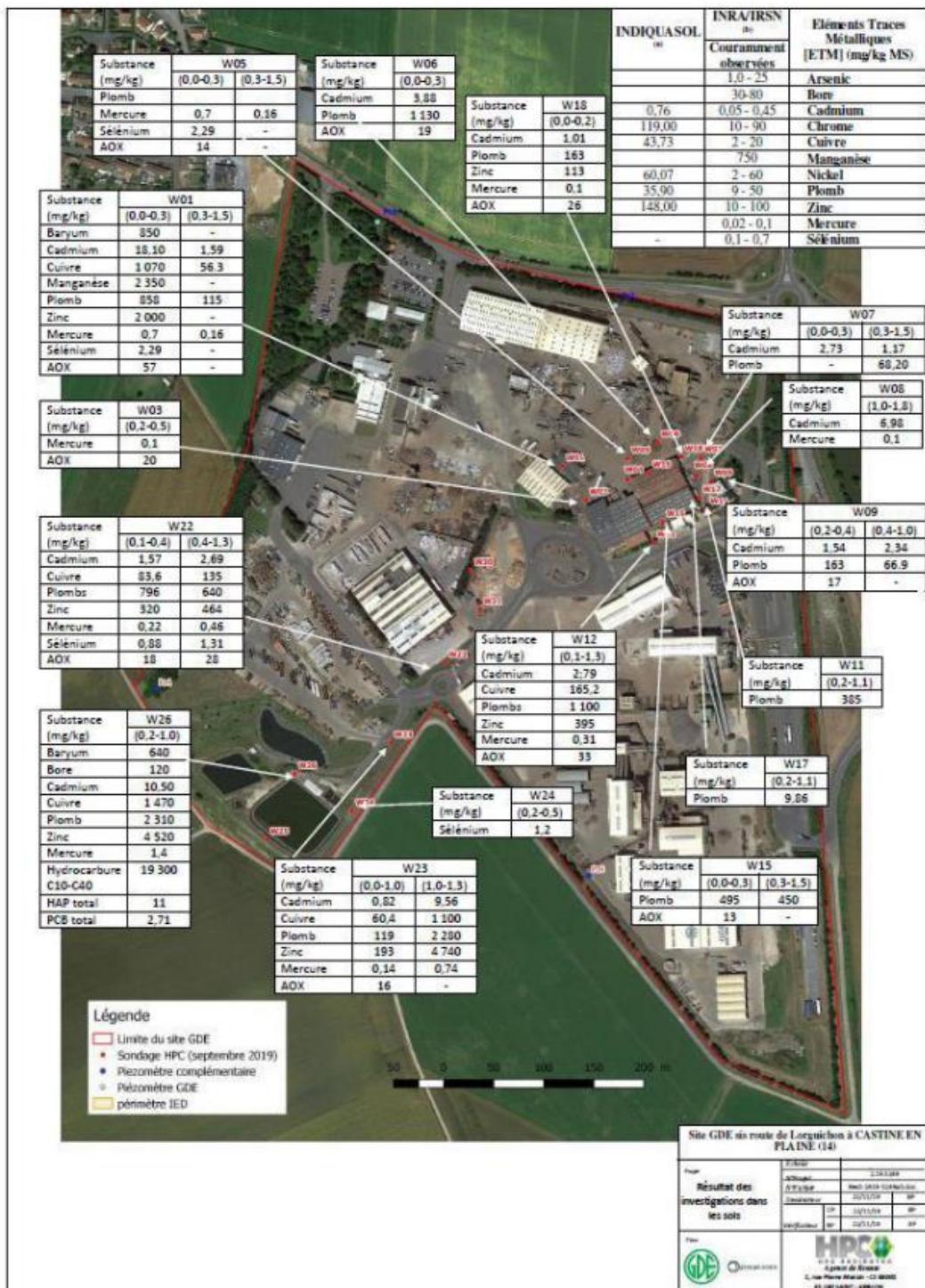


Figure 1 : Cartographie de synthèse des investigations HPC d'avril 2019 (HPC-F 2A/2.19.5249)

Remarque : Au regard de ces différentes campagnes, on constate l'absence d'impact dans le milieu des eaux souterraines depuis fin 2014, en particulier des ETM (plomb principalement) confirmé par la dernière campagne de 2019. Des faibles teneurs en cuivre (max 1,39 mg/l) présente en aval et amont hydraulique et des traces d'hydrocarbures C10-C40 (max 0,047 mg/l) restent toutefois constatées en

novembre 2019. Ces valeurs restent inférieures aux valeurs de référence pour la production d'eaux potables de l'annexe 1 de l'arrêté du 30/12/2022.

2.3. Investigations réalisées dans le cadre du présent dossier

Dans le cadre du rapport de base, disponible en PJ n°57b du présent dossier, une campagne de reconnaissance a été réalisée sur la zone d'étude. L'objectif des investigations sur le milieu sol est :

- D'identifier et/ou caractériser la qualité des sols au droit du futur projet d'aménagement,
- De caractériser les vecteurs de transfert,
- De caractériser les milieux d'exposition de la population (travailleurs, riverains, population générale),
- D'obtenir les éléments nécessaires à la réalisation du projet de construction, notamment en termes de gestion des éventuelles terres d'excavation.

2.3.1. Descriptions des sondages

Le tableau et la figure suivants présentent de manière synthétique les investigations réalisées.

Tableau 5 : Synthèse des investigations menées

Milieu	Investigations menées
Sols	8 sondages de 1 à 3 m profondeur

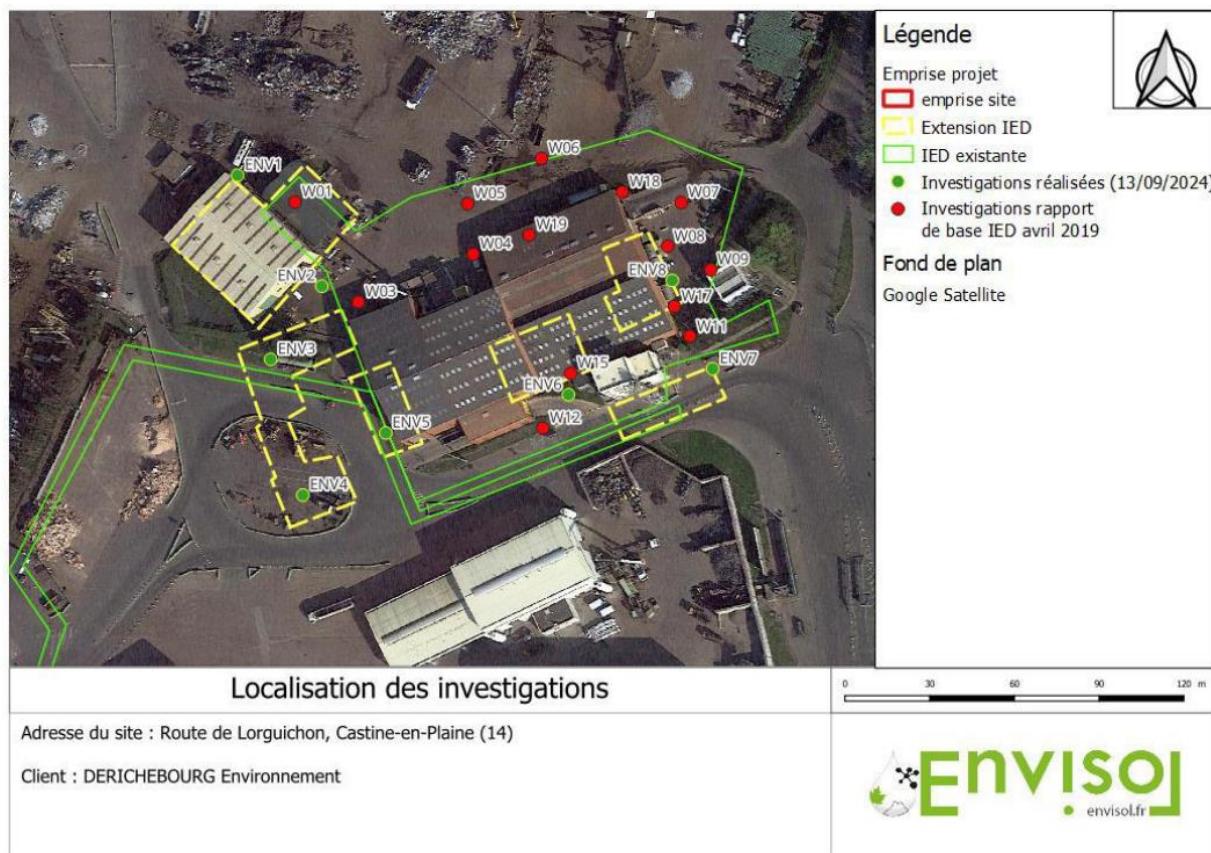


Figure 2 : Localisation des sondages réalisés pour le présent rapport et dans le rapport IED de 2019

2.3.2. Programme analytique

Une synthèse des investigations est réalisée dans le tableau, comprenant le programme analytique.

**Tableau 6 : Descriptif du programme analytique réalisé sur les échantillons de sols –
Campagne du 13 septembre 2024**

Sondage	X (en m)	Y (en m)	Échantillon réalisé	Lithologie	Indices organoleptiques/ mesures in situ	Analyses réalisées
ENV1	458026,3	6892966,5	W1 (0-0,35)	Dalle béton	-	-
			W1 (0,35-1)	Remblais sableux gris à jaunes et silex + quelques briquettes	Déchets (briques)	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W1 (1-2)	Remblais sableux jaunes et silex	Aucun	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W2 (2-3)	Refus sur silex à 2,3 m		
ENV2	458056,1	6892927,2	W2 (0-0,15)	Dalle béton		
			W2 (0,15-1)	Remblais sableux gris à jaunes et quelques éléments grossiers	-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W2 (1-2)		-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W2 (2-3)	Refus sur silex à 2,5 m	-	Stockage
ENV3	458038,0	6892901,3	W3 (0-1)	Limons végétaux en surface (15 cm) puis remblais jaunes à noirs et quelques éléments grossiers	Couleur noire	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W3 (1-2)		-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W3 (2-3)	Sables jaunes à silex	PID : 0 ppm	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W4 (0-0,08)	Enrobé		
ENV4	458049,4	6892853,2	W4 (0,08-1)	Remblais sableux noirs en surface puis blancs à jaunes et quelques silex	Couleur noire	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W4 (1-2)	Remblais sableux blancs à jaunes et quelques éléments grossiers	-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W4 (2-3)	Refus sur silex		
ENV5	458078,8	6892875,3	W5 (0-1)	Terre végétale en surface puis remblais sablo-graveleux jaunes à noirs	Couleur noire	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W5 (1-2)	Refus sur dalle béton		
ENV6	458143,4	6892888,8	W6 (0-1)	Remblais sableux gris foncés à noirs	Couleur noire	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W6 (1-2)	Remblai sableux jaunes à gris et silex – ferraille en fond	Déchets (ferraille)	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W6 (2-3)	Refus à 2 m		
ENV7	458194,5	6892897,9	W7 (0-0,18)	Dalle béton		
			W7 (0,18-1)	Remblais limoneux marron foncés	-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W7 (1-2)	Remblais sableux jaunes et silex (quelques éléments grossiers)	-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W7 (2-3)	Refus à 2,3 m		
ENV8	458180,2	6892929,2	W8 (0-0,07)	Enrobé		
			W8 (0,07-1)	Remblais sableux jaunes et quelques éléments grossiers	-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux + Al, Ba, B, Ca, Fe, Mn, P, Se, Na, S, cyanures, indice phénol, DCO, Pack ISDI + AOX, COT, Nitrite et Nitrate, chlorures, sulfates et ammonium
			W8 (1-2)		-	HCT C10-C40, COHV, HAP, 8 métaux
			W8 (2-3)	Refus		

2.3.3. Résultats des analyses de sol

Les résultats des analyses des sondages sont présentés dans le tableau et la figure ci-dessous :

Tableau 7 : Synthèse de l'état des milieux

Informations/Interprétation	État du milieu sol	État du milieu eaux souterraines	État du milieu gaz des sols	Doutes à lever
Extension pérимètre IED	<p>Présence de fortes teneurs en cadmium et plomb et en moindre mesure mercure et zinc et cuivre à proximité de l'actuel pérимètre IED.</p> <p>Teneurs notables en fer et aluminium principalement au droit de 2 sondages (ENV6 et ENV7) au sud-est du bâtiment IED.</p> <p>AOX présents en teneurs notables</p>		<p>Aucune investigation recommandée (absence de composés volatils identifiés dans la limite des campagnes consultées)</p>	-
Zone IED historique	<p>Présence de fortes teneurs en cadmium, plomb, zinc et mercure à proximité des installations IED</p> <p>Teneurs élevées en HCT C10-C40, PCB et HAP à proximité du bassin d'eau pluviale (W26 0,2-1)</p> <p>AOX présents en teneurs notables principalement à proximité des installations IED et en moindre mesure à proximité du réseau d'eaux pluviales.</p>	<p>Pas d'impact des activités IED du site sur les eaux souterraines (dans la limite des campagnes consultées)</p>	<p>Aucune investigation réalisée sur ce milieu</p>	-

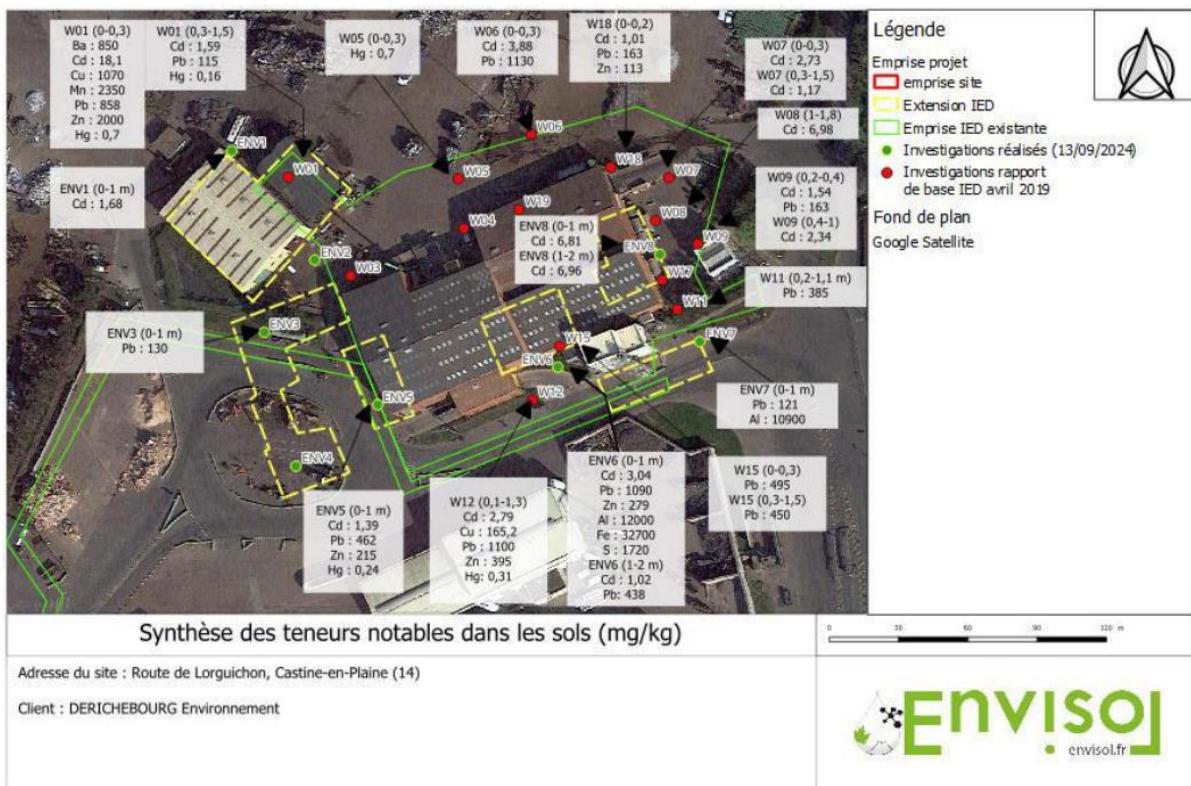


Figure 3 : Synthèse des teneurs mesurées dans les sols à proximité des installations IED

3. Conclusion

Dans le cadre du projet d'extension de fonderie/affinerie comprenant une rubrique ICPE sous la directive IED, DERICHEBOURG Environnement a mandaté ENVISOL pour la réalisation d'un diagnostic l'état initial du milieu sol de son site localisé route de Lorguichon, à Castine-en-Plaine (14).

Le site est actuellement exploité pour des activités de recyclage de déchets non dangereux et dangereux. Les rubriques ICPE 3510 (atelier de traitement des batteries), 3532 (broyeur à métaux) et 3550 (stock avant traitement des batteries) concerne la directive IED.

Les investigations ont été réalisées le 13 septembre 2024 et ont consisté en la réalisation de 8 sondages jusqu'à 3 m de profondeur ou au refus. Aucune investigation sur les eaux souterraines n'a été proposée au regard de leur forte profondeur (35 m environ) ainsi que de l'absence d'impact constaté lors de la précédente campagne (avril 2019).

Ces dernières permettent de mettre en évidence la présence de teneurs significative en éléments traces métalliques, principalement cadmium et plomb (et en moindre mesure zinc et mercure) dans les remblais présents à proximité des actuelles installations de recyclage de batteries, sous périmètre IED.